

Maîtriser les mécanismes de l'Assurance dommages ouvrage - ACDO

Code produit : ACDO

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 1160,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

gestionnaires de sinistres
construction ayant déjà
connaissance des bases de
l'assurance construction

Prérequis :

aucun

Objectif

- maîtriser les mécanismes de l'assurance dommages ouvrage

Programme de la formation

1-Introduction

- Du régime antérieur à la loi du 4 janvier 1978 à la réforme Spinetta
- De l'ordonnance du 8 juin 2005 à l'arrêté du 19 novembre 2009

2-Opération de construction

- Définition
- Déroulement de l'opération de construction
 - Phases de l'opération
 - Rôle des différents intervenants

3-Assurance dommages ouvrage

- Nature du contrat
 - Domaine d'application
 - Personnes soumises à l'obligation
 - Bénéficiaire de la garantie
 - Type de travaux soumis à l'obligation
 - Sanctions attachées au défaut d'assurance
 - Contenu de la police
 - Délimitation du risque assuré
 - Durée
 - Montant et limites des garanties
- Fonctionnement du contrat
 - Obligations de l'assuré
 - Obligations de l'assureur

4-Sinistres dommages ouvrage

- Règlement dans le cadre du préfinancement
- Remboursement dans le cadre du recours
 - Recours hors convention
 - Recours dans le cadre de la CRAC (Convention de Règlement d'Assurance Construction)
 - Principe de la convention
 - Expertise et dossier commun d'instruction de sinistre
 - Procédure de règlement
 - Dispositions diverses

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Réalisation d'exercices pratiques
- Présentations et commentaires des principales jurisprudences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.